

Projet éducatif local

Créé à l'origine par le Ministère de la jeunesse et des sports, le Projet éducatif local (PEL) vise à fédérer les acteur·rice·s d'un territoire autour d'une même **ambition pour l'éducation**. La Ville d'Arcueil est l'une des premières villes à avoir formalisé un PEL, en 2001.

Il s'agit d'un projet global qui articule tous les temps et les espaces éducatifs et sociaux des enfants et des jeunes. Ainsi, il fixe les **principes communs de la politique éducative** sur un territoire. Le PEL d'Arcueil a fait l'objet de mises à jour. En 2021, la Ville a relancé une réflexion pour en bâtir un nouveau afin de répondre à l'évolution des attentes de la communauté éducative et plus globalement des citoyen·ne·s.

C'est la Ligue de l'enseignement, missionnée par la ville, qui a mené ce travail. Un questionnaire destiné aux familles et aux associations ainsi que des rencontres avec les acteur·rice·s opérationnel·le·s ont été mis en place de manière à établir un diagnostic.

Suite à ce travail, six ambitions éducatives ont été définies sur la période 2022-2027 :

1. Encourager la réussite éducative de tous les enfants et jeunes
2. Favoriser l'égalité des chances
3. Promouvoir l'environnement et la transition écologique
4. Enfants et jeunes, citoyen·ne·s d'Arcueil !
5. Donner accès à la culture à tous les enfants et jeunes
6. Favoriser l'accès de toutes et tous à la pratique sportive